

Bordereau attestant l'exactitude des informations - TOULOUSE - 3102 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 03/12/2024 - 43203 - 2017 B 01696 - 829 091 388 - 7 FORCE 7

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 30/06/2024

Néant ☐

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net30/06/2024 ③	Net 30/06/2023 ④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	649	AS	377	402
Autres immobilisations corporelles	AT	12 716	AU	3 281	9 436
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes (2)	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU		CV		
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD		BE		
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH		BI		
TOTAL II	IJ	13 365	BK	3 658	9 707
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production : - de biens	BN	657 650	BO	657 650	782 845
- de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances et acomptes sur commandes	BV		BW		
Clients et comptes rattachés (3)	BX	884 196	BY	270 940	613 256
Autres créances (3)	BZ	32 335	CA	32 335	202 849
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD		CE		
Disponibilités	CF	369 264	CG	369 264	88 993
Charges constatées d'avance (3)	CH	1 702	CI	1 702	1 690
TOTAL III	CJ	1 945 147	CK	270 940	1 674 207
Frais d'émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecarts de conversion actif	VI CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	1 958 513	IA	274 598	1 683 915
(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP	(3) A plus d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations		Stocks		Créances	

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 30/06/2024

Néant ☐

		Net	30/06/2024	Net	30/06/2023
Capital social ou individuel (1)	(dont versé) 100	DA	100	100	
Primes d'émission, de fusion, d'apport		DB			
Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence) EK	DC			
Réserve légale (3)		DD	10	10	
Réserves statutaires ou contractuelles		DE			
Réserves réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1	DF			
Autres réserves (dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants)	EJ	DG	661 141	106 033	
Report à nouveau		DH			
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		DI	406 146	555 108	
Subventions d'investissement		DJ			
Provisions réglementées		DK			
TOTAL I		DL	1 067 398	661 251	
Produit des émissions de titres participatifs		DM			
Avances conditionnées		DN			
TOTAL II		DO			
Provisions pour risques		DP			
Provisions pour charges		DQ			
TOTAL III		DR			
Emprunts obligataires convertibles		DS			
Autres emprunts obligataires		DT			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU			
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)	EI	DV	28 641	150 471	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	24 591	30 936	
Dettes fiscales et sociales		DY	52 645	255 838	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ			
Autres dettes		EA	510 640	710 440	
Produits constatés d'avance (4)		EB			
TOTAL IV		EC	616 517	1 147 686	
Écarts de conversion passif	V	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		EE	1 683 915	1 808 937	

Renvois :

(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
(2) Dont écart de réévaluation libre	ID		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	IE		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	616 517	1 147 686
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

· **SAS 7 FORCE 7**

·

Annexe

COMPTES ANNUELS 2024

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024



Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7,21,24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2024 dont le total est de 1 683 915 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 406 146 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2023 au 30/06/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 2014 approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014
- La loi n° 83 353 du 30 avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
- Les règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue indiquée dans le tableau d'amortissement.

Stocks

Les stocks sont évalués au prix de revient et sont principalement composés des éléments suivants:

1. Prix d'acquisition des immeubles,
2. Frais d'acquisition,
3. Honoraires et frais techniques
4. Travaux.

Les frais financiers sont incorporés au coût de revient des stocks, et ce jusqu'à la date d'achèvement des immeubles.

Les clés de répartition des coûts pour la valorisation des lots en stock à la date de clôture sont définies par les tantièmes des règlements de copropriété ou les grilles des prix de vente.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances et dettes :

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision est constituée sur les créances dès lors que leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

7 FORCE 7
Société par actions simplifiée au capital de 100 euros
Siège social : 48 rue de Bayard, 31000 Toulouse
829 091 388 RCS Toulouse

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 13 NOVEMBRE 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2024

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2024 s'élevant à 406 146,34 euros en totalité au compte « autres réserves ».

Compte tenu de cette affectation :

- le compte « autres réserves » s'élève à 1 067 287,57 euros
- les capitaux propres de la Société sont de 1 067 397,57 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

*Exercice clos le 30 juin 2021 :
Néant

*Exercice clos le 30 juin 2022 :
61 000,00 euros, soit 610,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 61 000,00 euros

*Exercice clos le 30 juin 2023 :
Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 13 novembre 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président : Alain VIDAL

